

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Les terrasses de grosses multinationales prennent trop de places
Initiant·e·x·s: Loris Socchi

Le postulat propose de libérer plus de places pour l'espace public en réduisant de moitié la surface des terrasses du McDonald's et du Starbucks à la rue Saint-Laurent, ainsi que du McDonald's à la rue de Genève.

Même si on aurait voulu les éviter, cela n'aurait pas été possible. Les grosses multinationales américaines ont cela dans leurs fondamentaux et colonisent nos rues lausannoises.

Concerne :

McDonald's à la rue Saint-Laurent 20
Starbucks à la rue Saint-Laurent 19
McDonald's à la rue de Genève 33

Le McDo' et le StarBucks sont 2 énormes enseignes qui sont en liens avec des pays impérialistes comme les États-Unis, la Russie et Israël. Ces 2 multinationales détruisent la santé de la population tout en écrasant les droits sociaux de leurs travailleuses à travers le monde. Et ce sont grâce à ces méthodes inhumaines qu'elles ont su s'ériger au sommet du secteur de la restauration. Cela au détriment des petites enseignes, qui peignent à survivre, face notamment aussi à des loyers trop lourds. Pour une ville plus éthique, locale, artisanale, paysanne nous devons protéger nos petites enseignes face aux grosses et éviter qu'elles subissent trop fortement la concurrence déloyale. Réduire la taille de la terrasse des grosses enseignes et leur prise de place sur l'espace public fait partie d'une de ces méthodes. A la place, la ville de Lausanne devrait améliorer les conditions d'accès aux terrasses pour les petites enseignes.

La présence des multinationales à Lausanne est déjà assez controversée, pour ne pas qu'elles n'envahissent davantage l'espace public. La place du 14 juin et la rue Saint-Laurent sont très fréquentées par la population ou par le marché. Nous sommes parfois contraint·e·x·s de devoir traverser les terrasses de ces multinationales, au travers des tables, lorsque la densité de piéton·ne·x·s est forte. Puis pour le McDonald's du Flon, la terrasse est mal située et empêche une traversée fluide de la place (un problème aussi présent sur la Place 14 Juin). Leur taille est disproportionnée pour permettre une fluidité piétonne, et il est donc nécessaire de les réduire.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité, pour libérer plus de places pour l'espace public, de réduire d'au moins de moitié la surface de terrasse mise à disposition auprès des enseignes du McDonald's de la rue Saint-Laurent 20, ainsi que celui à la rue de Genève 33 ainsi que du StarBuck de la rue Saint-Laurent 19.

Lausanne, le 11 March 2026
Signataire(s) :